



**PAGE 2**  
Le sud de la  
Butte se refait  
une jeunesse !



**PAGE 3**  
Quelques  
images de la  
Plage !



**PAGE 4**  
Ludovic,  
un jeune  
en OR !

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# Villetaneuse

INFORMATION

#57

29 août 2017  
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



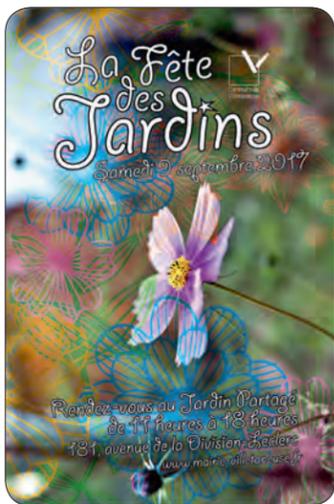
## Bonne Rentrée ! Malgré tout...

Malgré une rentrée 2017-2018 qui connaît bien des turbulences en raison des décisions prises par l'État, la Ville poursuit quand à elle ses engagements en offrant aux familles une rentrée scolaire en douceur et en effectuant de gros travaux dans les écoles.

**Voir en page 3**

## Les actualités...

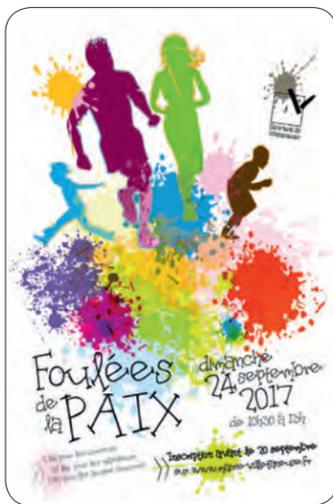
**LA FÊTE DES JARDINS !  
SAMEDI 9 SEPTEMBRE  
AU JARDIN PARTAGÉ**



Des stands associatifs pour découvrir les Jardins Ouvriers ou la philosophie des «jardins partagés», une grainothèque pour enrichir son terrain, des jus de plantes pour se rafraîchir, des infos sur les métiers de l'environnement, le compost ou le tri sélectif, ou bien tout savoir sur les abeilles et la fabrication du miel... C'est tout cela la Fête des Jardins ! Et c'est encore plus avec des animations pour les petits et les grands : une animation musicale, un manège écolo, un coin casse-croûte, la fabrication de pain bio, un vélo smoothie, un petit train pour une visite guidée des jardins ouvriers ou bien encore un cheval

de trait pour aller à la ferme de l'Université !  
**Toutes les infos auprès du centre Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10**

**LES FOULÉES DE LA PAIX  
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE  
DE 10H30 À 13H**



Villetaneuse s'est engagée dans une démarche de promotion de la culture de Paix. Elle est d'ailleurs signataire de la convention avec l'AFCDP (Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix) qui s'appuie principalement sur des valeurs : de respect de l'être humain et des principes humanistes universels au service de la paix, de développement économique et social durable, d'éducation, de démocratie, de culture. Pour

mettre en mouvement cette belle idée, la ville organise les « Foulées pour la Paix », le 24 septembre de 10h30 à 13h. Trois parcours différents seront proposés à travers la ville : de 5 km (pour les coureurs), un de 2,5 km (pour les marcheurs), l'autre de 1km pour les jeunes coureurs. La course se déroulera aussi sous la forme d'un lancer de couleurs.  
**Inscriptions AVANT LE 20 SEPTEMBRE en flashant le code ci-contre ou en allant sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr). Toutes les infos auprès du Cabinet du maire au 01 49 40 76 17**



**26<sup>e</sup> RENCONTRES POUR L'EMPLOI À ÉPINAY/SEINE  
MARDI 26 SEPTEMBRE  
DE 9H30 À 16H30**  
Rendez-vous à l'espace Lumière



**Toute l'actu**  
sur le site de la ville



d'Épinay-sur-Seine pour rencontrer les entreprises du territoire qui embauchent. N'oubliez pas de préparer ces rencontres à la Maison de l'Emploi de Villetaneuse, la veille.  
**Maison de l'Emploi de Villetaneuse, 2, rue de l'Université Tél : 01 71 86 36 00**

**IMAGINEZ VOTRE QUARTIER DANS LE FUTUR DE SEPTEMBRE À OCTOBRE**  
De septembre à octobre, le collectif « Plausible-Possible » s'installe dans les quartiers concernés par le programme de rénovation urbaine, soit Saint-Leu, Langevin et Grandcoing. De septembre à octobre, vous êtes invités à des ateliers pour imaginer et construire votre quartier de demain. Au programme : atelier photo, vidéo, rencontre avec des anciens du quartier, témoignages, actions artistiques.  
**Rendez-vous le mercredi 13 septembre à 14h route de Saint-Leu et à 16h30 au quartier Langevin, et jeudi 14 septembre à 16h30 au pied de la cité Grandcoing.**  
**Pour plus d'info : Maison des projets 01 55 93 48 90.**



Le gouvernement a mis à profit l'été pour engager des mesures injustes touchant les plus modestes. L'attaque des services publics, commencée au quinquennat précédent, se renforce avec moins 13 milliards sur le budget des collectivités locales. A l'heure où le manque de logements pour chacun se fait cruellement ressentir, alléger les obligations faites aux villes de construire 25% de logements sociaux est une aberration. En réduisant de 5 euros mensuels l'APL, l'Etat fragilise le pouvoir d'achat des plus modestes. En supprimant les emplois aidés, il déstabilise le tissu associatif. Enfin, il s'attaque au code du travail par ordonnance. Les protections dont disposent les salariés sont mises à mal : négociation d'entreprise primant sur l'accord de branche, référendum d'entreprise, plafonnement des indemnités prud'homales... Face à de telles attaques, il nous faudra faire entendre notre voix, et rester mobilisés.

Villetaneuse, le 22 août 2017.

Carinne Juste, Maire,  
1<sup>er</sup> vice-Présidente  
de Plaine Commune

# Cure de jouvance au sud DE LA BUTTE PINSON

Les demandes de réhabilitation étaient très nombreuses ! Celui que tout le monde appelle le parc de Villetaneuse, va connaître d'importants travaux de rénovation. Pour cela, à compter du lundi 28 août et pour une durée de dix mois, le parc sud de la Butte Pinson sera fermé au public.

**D**ix mois de travaux, réalisés par l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de la propriété régionale de la Butte Pinson. Dix mois de patience, pour les habitants qui ne pourront pas accéder au parc pendant toute la durée du chantier, pour des raisons de sécurité. L'attente sera récompensée, avec à la clef, en juin 2018, un parc rénové, remis en beauté, sécurisé, et qui aura recouvré toutes ses qualités d'usage.

## Des entrées lisibles et qualitatives

D'avantage ouvertes sur la ville, mieux connectées à son environnement, les entrées vont être réaménagées et retrouver leur vocation d'invitation à la promenade. L'entrée nord, inscrite dans le prolongement du ruban vert, sera en lien direct avec le reste du parc de la Butte Pinson, au nord de l'avenue Jean-Jaurès

## Un réseau de circulations plus fluide et fonctionnel

Les circulations vont être recomposées, pour offrir un parcours piéton plus simple et fonctionnel. La rénovation des circulations va contribuer aussi à rendre la promenade plus confortable : les revêtements dégradés seront tous remplacés. Les plantations qui seront réalisées sur l'ensemble du site participeront elles aussi à redonner une structure lisible à l'espace, permettant une meilleure lecture du paysage.

## L'ancienne cascade mise en scène et la mare restaurée

Dans la continuité de l'entrée nord,



A compter du lundi 28 août et pour une durée de dix mois, le parc sud de la Butte Pinson (ancien parc départemental de Villetaneuse) sera fermé au public pour sa rénovation. (© Julien Jaulin)

un grand belvédère viendra s'encasturer au-dessus de l'ancienne cascade, formant un balcon sur la zone humide réaménagée en contrebas. La mare sera redessinée et équipée d'un ponton d'observation, la cascade plantée de vivaces évoquant également les couleurs et le mouvement de l'eau.

L'enjeu n'est pas seulement esthétique : l'aménagement va également profiter à la faune et à la flore des milieux humides. Un environnement propice à l'habitat des oiseaux, amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons...) et odonates (libellules, demoiselles...).

## Un parc sécurisé

Voir et être vu : l'aménagement

paysager du parc est conduit de façon à ce que le regard du promeneur ne se heurte pas à une végétation trop dense, susceptible de cacher sa présence ou celle d'autres usagers. Les accès sont sécurisés avec la mise en place de dispositifs anti-intrusion, empêchant le passage des quads et des engins motorisés.

## Une nouvelle plaine de jeux

L'ensemble des jeux va être regroupé dans la plaine de jeux. Une nouvelle aire de jeux en bois, ouverte sur la plaine, à destination des tout-petits et des plus grands va être installée, avec également une fontaine pour se désaltérer et des bancs pour les parents. Un

travail a été mené avec les enfants du centre de loisirs et leurs parents sur le choix des jeux installés.

## Le mobilier dégradé remplacé

Les corbeilles vont être conservées. Les bancs, en revanche, fortement dégradés, seront tous remplacés.

## Pour en savoir plus

Une visite de chantier pourrait être organisée au début du printemps. Dès que la date sera fixée, l'AEV la communiquera aux habitants via les publications municipales. En attendant, l'AEV se tient à votre disposition répondre à vos questions sur [buttepinson@aev-iledefrance.fr](mailto:buttepinson@aev-iledefrance.fr) ●

## DANS LA VILLE, EN BREF...

### Stationnement : création d'une zone bleue

Avec l'arrivée de la gare du T11 express, les villes sont contraintes de réglementer le stationnement dans un périmètre de 500 mètres autour de la gare. Une étude démontre qu'à Villetaneuse, il y a actuellement davantage de véhicules stationnés que de places disponibles. Le taux de congestion atteint déjà 127%.



Aussi, une « zone bleue », gratuite et limitée à 1h30 sera créée 500 mètres autour de la gare à partir du 4 septembre 2017. Le contrôle s'effectuera au moyen d'un disque de stationnement (offert avec ce journal). La réglementation s'appliquera du lundi au vendredi de 9h à 18h. Les habitants des rues situées dans cette zone de 500 mètres pourront se garer de façon illimitée en apposant dans leurs véhicules un macaron qu'ils devront acheter en mairie au prix de 50 euros par an (120 euros pour le deuxième macaron). Pour assurer le bon fonctionnement de ces nouvelles règles, la Ville recrute 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) qui assureront une surveillance sur l'ensemble de la ville.

### Expulsions locatives : l'Etat durcit le ton

Cet été, les maires de Villetaneuse, Saint Denis, Stains et La Courneuve ont adressé à Edouard Philippe, premier ministre, un courrier pour manifester leur inquiétude concernant le durcissement de l'action de l'Etat lors des commissions de concertation et de prévention des expulsions. L'Etat a annoncé ne plus accorder de sursis qu'exceptionnellement. Ces instances de concertation permettent de réétudier des situations souvent dramatiques et de coordonner tous les acteurs sociaux afin de trouver une solution et d'éviter l'expulsion. Dans le même temps, l'Etat a montré son incapacité à assumer ses responsabilités en matière d'hébergement et de relogement. Chaque année, ces mêmes maires prennent des arrêtés conditionnant toute expulsion à une solution de relogement.

### Pour une économie sociale et solidaire !

Et si l'utilité sociale et environnementale était récompensée ? Et si les dynamiques collectives, partenariales et démocratiques étaient soutenues ? Plaine Commune lance un appel à projets pour soutenir et promouvoir les initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS) et favoriser la coopération entre structures et l'innovation sociale : associations, coopératives, structures d'insertion par l'activité économique, entreprises de l'ESS, structures et regroupements d'entreprises du territoire... Vous pouvez télécharger le cahier des charges de l'appel à projets, le dossier de candidature et le tableau de plan de financement sur le site [eco.plainecommune.fr](http://eco.plainecommune.fr)



Adressez votre candidature avant le 11 septembre 2017 à 12h à [aapess@plainecommune.fr](mailto:aapess@plainecommune.fr) Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre

dépôt de candidature ?

A Villetaneuse, adressez vous à la chargée de mission vie associative au 01.49.98.91.12 ou à la Chef de projet contrat de ville au 01.49.40.75.92.

Vous pouvez aussi vous adresser à la Miel (Maison de l'Initiative Économique Locale) de Plaine Commune au 01.55.93.63.21 ou 01.55.93.48.71 ([www.lamiel.org/](http://www.lamiel.org/)). ●

## EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



### «ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

L'indispensable mobilisation Avec Macron on voit bien que nous sommes en train de revenir à la définition originelle du travail (Torture).

Toutes ces attaques contre le monde du travail conduisent à une seule chose : livrer au patronat des salariés qui n'auront aucune possibilité de faire respecter le peu de droits qui leur seront accordés sur le papier.

On glisse tranquillement vers une situation qui s'apparente

à l'esclavage pour bon nombre d'entre nous.

Vu l'ampleur de l'attaque, il faut répondre par une puissante mobilisation le 12 septembre et ainsi envoyer un message fort à ce gouvernement.

Avec vous pour une bonne rentrée sociale. Il n'y a que rassemblés que nous pourrons gagner.

### «RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE»

(PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Excellente rentrée à tous !

La fin de la période estivale s'achève à petits pas pour laisser place à la reprise des activités scolaires et professionnelles.

Notre groupe politique vous souhaite une excellente rentrée. Sachez que dès le mois de septembre nous serons sur le terrain à vos côtés pour poursuivre notre engagement de militant et d' élu. En effet, face aux nombreux sujets qui seront à l'agenda nous serons attentifs à chaque décision prise par madame le Maire afin de veiller qu'elles soient dans l'intérêt des Villetaneusiens.

Si vous souhaitez obtenir une information ou être accompagné dans une démarche, nos élus vous reçoivent sur rendez-vous. Nous restons à votre écoute afin de contribuer à l'évolution de notre ville, Villetaneuse. Dieunor EXCELLENT, Président du groupe RAV 06.69.29.58.09

### «RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU ●

## Une rentrée rendue **COMPLIQUÉE**

Cette rentrée 2017-2018 connaît bien des turbulences. L'Etat a pris un certain nombre de décisions, dans l'urgence et sans concertation, qui ont des conséquences directes sur la vie de nos écoles dès cette rentrée. La Ville poursuit quant à elle ses engagements, notamment en offrant des fournitures à chaque enfant de primaire lors du Forum de rentrée le 2 septembre, et en effectuant durant l'été de gros travaux dans les écoles. Cette année, l'école Jules-Verne a été entièrement rénovée.



Rénovation de l'école Jules-Verne du sol au plafond : verrières refaites, remise en peinture des murs, réfection des sols et éclairage mis en L'ED basse consommation. (© Erwann Quéré)

**À** peine arrivé au pouvoir, le nouveau gouvernement a pris des décisions concernant la rentrée de septembre 2017 ; parmi lesquelles, la possibilité pour les maires de revenir à la semaine de 4 jours pour les établissements scolaires. Trois ans après la mise en place des TAP, l'Etat revient sur ce dispositif à quelques mois de la rentrée. En effet, depuis 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la ville de Villetaneuse a mis en place des temps d'activités périscolaire gratuits pour tous les enfants. Aujourd'hui, face aux incertitudes des décisions gouvernementales en matière de temps scolaire, la ville a fait le choix de maintenir la semaine de 5 jours et les TAP pour la rentrée de septembre 2017. Cette décision permet de ne pas placer les familles devant un fait accompli dès la rentrée et de réfléchir ensemble pour 2018. Un travail de bilan et d'analyse est

actuellement mené avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants tant sur les acquis, les limites du système actuel, que sur les problématiques ouvertes pour les évolutions nationales. Les Villes sont par ailleurs encore dans l'incertitude quant aux financements par l'Etat des TAP pour 2018. Comme la ville l'avait fait pour la mise en place des TAP en 2014, une réunion de concertation pour préparer 2018 sera organisée avec l'ensemble des familles et la communauté éducative dans les prochaines semaines. Côté nouveauté, on compte aussi l'organisation des classes de CP avec 12 élèves dans les écoles situées en REP+ (réseau d'éducation prioritaire), là aussi sans aucune concertation avec les villes, pourtant responsables des locaux scolaires. Excluant ainsi l'école Jules Verne, qui n'est pas en REP+. Une décision qui a des conséquences en terme d'égalité entre les écoles et concrètement dans sa mise en œuvre, au

niveau des locaux et du matériel notamment. La Ville laisse donc la responsabilité aux directions d'école de faire des propositions quant à la réorganisation des locaux scolaires. Dans un courrier à l'Inspection d'Académie, le maire s'interroge également sur le dispositif « plus de maîtres que de classes ». En effet, le maître qui était jusqu'alors « en plus » sera désormais dédié au CP. Malgré les réductions budgétaires, la Ville a fait le choix de garder son forum de rentrée et d'offrir à chaque élève de primaire des fournitures scolaires (voir ci-contre). Enfin, comme chaque année, la ville profite de l'été pour faire un grand ménage dans les écoles mais aussi des gros travaux. Cette année, l'école Jules-Verne (notre photo ci-dessus) a été entièrement rénovée : les verrières ont été refaites ainsi que tous les sols et les peintures, l'éclairage a été entièrement mis en LED basse consommation. A l'école Anne Frank, l'étanchéité a été refaite. ●

### UN FORUM POUR UNE RENTRÉE BIEN ÉQUIPÉE ET BIEN INFORMÉE



**RENDEZ-VOUS SAMEDI 2 SEPTEMBRE DE 9H À 12H À L'HÔTEL DE VILLE** pour retirer vos fournitures (liste consultable sur le site de la ville pour vous éviter des achats superflus : utiliser le flashcode ci-contre) et découvrir toutes les activités municipales : musique, danse, sport, santé, médiathèques...



## FOCUS

### Souvenirs de plage !

Voici quelques photos de la plage de Villetaneuse cet été 2017 : moments de détente en famille, entre amis, au soleil, les pieds dans le sable, à jouer ou à lésarder, ou dans l'eau pour nager... mais aussi à la buvette, tenue cette année par l'association J.e.s.e, pour se restaurer. Vivement l'été prochain !

Photos : Saddri Derradji et Erwann Quéré



# Ludovic Oucéni, Villetaneusien ET ATHLÈTE EN OR

Villetaneuse recèle peut être une pépite qui brillera durant les Jeux Olympiques de 2024. En effet, Ludovic Oucéni, Villetaneusien et élève au lycée Feyder à Epinay, a porté haut les couleurs de la France au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) en Hongrie. Vainqueur du 400 mètres, le jeune athlète a su dépasser son record personnel. Portrait d'un jeune en or !



Les dernières foulées de Ludovic durant la finale du 400 mètres à Gyor en Hongrie. (© DR)

**S**on ancien chrono sur 400 mètres de 49 secondes et 39 centièmes, Ludovic Oucéni l'a transformé en 48 secondes et 84 centièmes remportant ainsi la médaille d'or lors de cette édition hongroise du FOJE qui se déroulait à Gyor. Pour atteindre une telle performance, Ludovic s'entraîne trois fois par semaine au stade Roger-Fréville. Chaque entraînement d'une durée de 2h30 lui a permis de se dépasser. Entraîné par Sory Diaby, le jeune Villetaneusien qui se verrait bien devenir professionnel envisage même son

année de terminale au Pôle Espoir Athlétisme de Fontainebleau. Celui qui a pour modèle Usain Bolt, plus grand sprinter de tous les temps ou encore Wayde van Niekerk, détenteur du record mondial du 400 mètres, espère une carrière d'envergure. Le coureur garde pour autant les pieds sur terre. Il entrera en première scientifique à la rentrée et souhaiterait travailler dans l'aéro-nautique si ses ambitions sportives ne se réalisaient pas.

**Une famille sportive en soutien !**  
Ludovic a commencé la pratique de l'athlétisme en 2009 alors âgé

de huit ans. Il est remarqué par son entraîneur actuel à l'occasion du cross scolaire, ce dernier lui donne une carte de visite et lui propose de venir jeter un œil au Pierrefitte Multi-althon. Cette rencontre s'inscrit dans la durée, le jeune athlète est toujours licencié de ce club. Spécialiste du 800 mètres, c'est pourtant sur le 400 mètres que s'est imposé le jeune homme au FOJE ainsi qu'à l'occasion des Championnats Ile-de-France Espoirs qui se sont déroulés à Pontoise pour lesquels il a remporté une médaille de bronze. Si l'athlète a l'intention de continuer à travailler le 400

mètres, il envisage de nouvelles étapes pour la rentrée : cross, indoor et il entend bien tester ses performances sur le 200 mètres. Lorsqu'il ne court pas, Ludovic se passionne pour le foot aussi bien sur la pelouse que derrière un écran (FIFA est son jeu vidéo préféré), mais aussi pour la musique. Le jeune homme avoue avoir une culture musicale éclectique mais confesse toutefois une préférence pour les musiques antillaises. Cadet d'une fratrie de trois enfants, Ludovic a le soutien de sa famille, une famille qui compte deux cousines au sein de l'équipe de France d'épée :

Joséphine Jacques-André-Coquin et sa sœur Lauren Rembi. Le jeune homme a transmis sa passion à son frère aîné ainsi qu'à sa petite sœur, elle aussi licenciée du Pierrefitte Multi Althon pour le 1000 mètres et le 800 mètres. Dans cette ambiance sportive, Ludovic attend avec impatience Paris 2024. L'organisation des Jeux Olympiques en 2024 à Paris le laisse rêveur. Les athlètes de sa génération seront ceux qui participeront à la compétition et il le sait. Le jeune athlète compte bien tenter de décrocher une place. ●

Stéphanie Petit



## Agenda

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)  
Nous contacter : [communication@mairie-villetaneuse.fr](mailto:communication@mairie-villetaneuse.fr)

- ENCOMBRANTS MARDI 29 AOÛT DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**
- DE FIL EN AIGUILLE : INITIATION AU TRICOT ET CROCHET MARDI 29 AOÛT À 15H** MEDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- INITIATION AUX ÉCHECS ET JEUX DE SOCIÉTÉ MARDI 29 AOÛT DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- MULTIMÉDIA : APPRENDRE À UTILISER GOOGLE PHOTOS MARDI 29 AOÛT DE 10H30 À 12H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER RÉPARATION DE VÉLO MERCREDI 30 AOÛT DE 14H À 18H** AU QUARTIER LANGEVIN / Tél. 01 49 98 91 10
- SORTIE EN FAMILLE À LA VILLETTE : EXPOSITION «IMAGINE VAN GOGH» MERCREDI 30 AOÛT DE 14H À 17H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- LUDO MONDE JEUDI 31 AOÛT ET VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- FORUM DE LA RENTRÉE : INFORMATIONS AUX FAMILLES SAMEDI 2 SEPTEMBRE À PARTIR DE 9 HEURES** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00

- PORTES OUVERTES À LA FERME PÉDAGOGIQUE DIMANCHE 3 SEPTEMBRE DÈS 10H** BUTTE PINSON / Tél. 09 73 55 47 58
- PHARMACIE COUET MOREAU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE** À STAINS / Tél. 01 48 26 63 11
- LES BLA-BLAS DE L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIOCULTUREL MERCREDI 6 SEPTEMBRE DE 14H30 À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 7 SEPTEMBRE DE 16H À 17H45** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- REPAS DANSANT DE FIN D'ÉTÉ ANIMÉ PAR NOËLLA VENDREDI 8 SEPTEMBRE À 12H** PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90
- CINÉ NOMADE : PROJECTION EN PLEIN-AIR DU FILM « SWAGGER » VENDREDI 8 SEPTEMBRE À PARTIR DE 20H** AU POINT INFORMATION JEUNESSE / Tél. 06 50 99 77 27
- FÊTE DES JARDINS SAMEDI 9 SEPTEMBRE DE 11H À 18H** AU JARDIN PARTAGÉ (181, AV. DE LA DIVISION-LECLERC) / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE DJAFFARDJEE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE** À STAINS / Tél. 01 48 26 63 50
- ENCOMBRANTS MARDI 12 SEPTEMBRE DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**

## Santé + État civil

**POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)**  
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville  
Tél. 01 55 83 01 20

- VACCINATIONS**  
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- PLANNING FAMILIAL**  
Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h.
- PERMANENCES CPAM**  
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

**NAISSANCES**

- Sakina Nsele ■ Mohammed Yakoubi ■ Maria Caldaras ■ Ilyad Mohammed Bakouche ■ Jaëlyne Vêrin Pezeron ■ Jibril Amri ■ Teeyahna Terrine Marie-Luce ■ Déniz Oduncu ■ Inaë Da Graça Robalo ■ Adem Tebbini ■ Aichata Ba ■ Aïden Rachadi ■ Anayah Curron ■ Alice Ould Abdesslam ■ Harish Balaranjithan ■ Ume Ashraf ■ Meïna Dramé ■ Aélane Mendes ■ Greater Okpere ■ Leïa Gauvin ■ Luana Evora Lopes ■ Boubacar Kante ■ Hanah Djeridi ■ M'Barek Tekhbira ■ Lihey Rouis ■ Mayssa Leroy ■ Selmane Belouaheche ■ Sofia Stamenkovic ■

**MARIAGES**

- Jaouid El Moufarrehe avec Imane Razine, le 01/07 ■ Guety Kitshangi avec Sandra Mbiya, le 01/07 ■ Oumar Badji avec Gnima Goudiaby, le 01/07 ■ Steve Saint-Martin avec Sharon Poly, le 08/07 ■ Tiebi Tea avec Lou Kouadio, le 05/08 ■ Ençin Çakmak avec Yasemin Eralp, le 05/08 ■

## Horaires de l'Hôtel de ville

**Ouverture des services municipaux**  
La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. **Tél. 01 49 40 76 00.**

## Permanences de l'Hôtel de ville

- Vos élus à votre écoute**
- Carinne Juste, **maire**, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
  - Thierry Duvernav, **premier-maire adjoint**, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
  - les **adjoints au maire** reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
  - Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :
- Michel Fourcade reçoit le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
  - Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.
- Permanences en mairie**
- Avocat conseil : le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 18h à 19h.
  - Conseiller juridique (accès au droit) : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h
  - Notaire : chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

**ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE**

**Agglo**

→ TÉL. 0 800 074 904  
→ WEB [plainecommune.fr](http://plainecommune.fr)  
→ APP. [plainecommune](http://plainecommune)



**DÉCÈS**

- Rabah Tabet, le 11/06 ■ Fatou Toure veuve Fofana, le 14/06 ■ Exaucé Luvunzamo Mpyoi, le 22/05 ■ Louis Ndour, le 11/07 ■ Yarie Toure, le 27/06 ■ Huguette Duchaussoy, le 04/07 ■ Josette Reuchet veuve Delansorne, le 17/07 ■ Rabah Moumni épouse Jabri, le 03/08 ■

**PROCHAIN NUMÉRO :**  
**MARDI 12 SEPTEMBRE 2017**  
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

**VILLETANEUSE INFORMATIONS**  
N°57 - 29 AOÛT 2017 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste  
Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra  
Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré  
Rédaction : Claire Noury-Diarra, Stéphanie Petit, David Pichevin, Erwann Quéré  
Photographies : Sadril Derradjil, Julien Jaulin (Studio Hans Lucas), Erwann Quéré  
Création maquette : Erwann Quéré  
Exécution maquette : Erwann Quéré  
Image de couverture : Julien Jaulin  
Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS  
Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires  
Numéro paritaire : 267 • ISSN : 1 262-068X